

# Compte- rendu du CA du 5 février 2024

Présent.es : Elisabeth, Jean-Luc, Loïc, Marie-Hélène, Marie-Odile, Michel, Monique, Patrick J., Pierre, Véronique.

Absent.es excusé.es : Amal, Anne, Camille, Elise, Fatiha, Georgina, Marie-Claude, Nicole, Patrick A.

## Informations

### 1) Présentation des formations 2024

Elise a prévu 5 formations des mercredis matin pour les bénévoles et 3 journées, des jeudis, pour les professionnel.les.

Pour les bénévoles :

- introduction aux droits des étrangers : 7 février et 25 septembre
- information sur la nouvelle loi immigration : 13 mars dans une salle du 1901
- 2 modules complémentaires sur l'asile : 17 avril et 12 juin

Pour les professionnel.les :

- travail et séjour : 30 mai
- accès au séjour pour raison familiale, regroupement familial, réunification : 17 octobre
- asile : 5 décembre

Le coût de la formation pour les professionnels a été réévaluée à 200€/ jour.

### 2) Préparation du rapport d'activité 2023

Plusieurs personnes y participent.

Marie- Hélène leur envoie le rapport de 2022.

On fixe la collecte des écrits à fin mars.

### 3) Bilan Astipéro du 1<sup>er</sup> février

45 personnes sont venues pour l'échange avec 3 journalistes locaux, qui ont parlé des conditions, choix et traitement de l'information sur la question des exilé.es.

Beaucoup de retours positifs sur l'intérêt de la soirée.

On pourrait investir dans un micro qui aurait été bienvenu pour le fond de la salle.

On attend des suggestions des bénévoles et adhérent.es pour le prochain Astipéro qui aura lieu au deuxième trimestre.

### 4) Bilan Commémor'Action du 4 février

De l'avis général, cette cérémonie avait été très bien préparée : un grand merci au groupe qui l'a portée. Elle a été un bel hommage aux personnes exilées mortes devant les portes fermées de l'Europe.

Les musiciens, le discours, le dévoilement de la stèle (réalisée dans les ateliers de la Comédie de Caen), la minute de silence ont contribué au partage d'un moment de recueillement, solennité et émotion.

On va remercier les musiciens, des professionnels qui ont été très engagés dans l'évènement.

On cherche une personne pouvant faire un montage du film qui a été tourné par le réalisateur Jean-Jacques Lion pour le diffuser sur le site et dans certaines manifestations.

Déception dans le traitement de cet évènement dans la presse. Cela a été peu relayé, les journalistes sont arrivés en retard, le nombre de participant.es a été minoré.

Quel devenir pour la stèle ?

On attend la réponse d'un centre culturel contacté pour la mettre dans son hall d'accueil.

Plusieurs suggestions :

- faire circuler la stèle actuelle dans divers lieux et manifestations.
- en partenariat avec d'autres associations, une réalisation pérenne d'une stèle de ce modèle dans l'espace public ou dans une mairie ? on craint un refus.
- en tirer une affiche.

On pense à un accueil temporaire dans certaines communes (mairie ou autre bâtiment).

Après la Commémor'Action, 2 bénévoles de SOS Méditerranée ont parlé à Michel de leur partenariat avec des communes de la côte.

Pourrait-on s'associer à eux pour une démarche vers une mairie qui accueillerait la stèle ?

Echanges sur les différences entre SOS Méditerranée, qui assure une action humanitaire, le sauvetage en mer, et le positionnement de l'Asti.

Patrick J. va se mettre en lien avec un conseiller municipal d'une de ces communes qu'il connaît.

L'Asti va envoyer des condoléances aux proches de Dominique Régeard, maire de Lion sur mer engagé dans des actions solidaires avec les migrants. Il est décédé le 27 janvier.

## **5) Informations sur la Fasti**

Congrès fédéral à Valence du 17 au 20 mai

Week-end des commissions 29 et 30 juin à Paris

Qui y va ?

## **6) Point sur les ateliers de français**

Marie- Odile fait part des réflexions des profs lors de leur réunion de janvier

Tous ont confirmé l'intérêt pour les nouvelles profs à observer les permanences accueil : cela leur permet de mieux connaître l'Asti, pouvoir les orienter les élèves. Cela renforce leur engagement.

Ceci concerne toutes les permanences sauf l'accueil juridique qui intègre actuellement de nouvelles personnes et ne peut accueillir des observateurs en plus.

Les 2 formations d'Elise « introduction aux droits des étrangers » peuvent apporter aux profs une bonne initiation à ce versant juridique.

Les profs sont aussi prêts à recevoir des bénévoles accueil en observation.

Pour cela, il faut se mettre en lien avec un prof ou le groupe pilote.

- Marie- Odile demande que, dorénavant, tous les messages et demandes concernant les cours de français soient envoyés au groupe pilote.

- Suite à l'orientation directe d'élèves vers des profs, Marie-Odile rappelle la procédure d'inscription. Elle s'effectue à des moments prévus et gérés par les profs et sert à orienter vers le cours le plus adapté.

Les élèves doivent passer par cette étape, où ils et elles sont enregistré.es dans la base de données des inscriptions. Cette base de données, gérée par Loïc, permet la délivrance des attestations.

Si la pression pour une inscription rapide est difficile à gérer à l'accueil, on peut transmettre à la personne demandeuse de cours le numéro de Marie-Odile.

## Réflexions et débats

Ces derniers mois, nous avons reçu beaucoup de demandes de nouveaux bénévoles, ce qui est réconfortant dans le contexte actuel.

Il nous faut trouver comment répondre à leurs attentes.

Un certain nombre souhaite s'investir dans les cours de français.

Marie-Odile dit qu'actuellement il n'y a pas besoin de nouveaux profs. Il y a une situation d'équilibre entre l'offre des profs et les demandes des exilé.es.

Certaines personnes ont changé de projet et s'investissent dans des permanences accueil.

A noter que, dans la nouvelle loi, le niveau de langue exigé pour l'obtention de titres de séjour, pour la naturalisation a augmenté. Cela va entraîner de nouvelles demandes pour se préparer aux tests.

On se pose la question d'autres lieux que l'Asti pour les cours : à la Grâce de Dieu ? à la bibliothèque ?

Exemple de l'Asti de Poitiers qui a une convention avec la médiathèque.

On constate aussi qu'aux rencontres Passerelle du mardi, il y a des matins où il y a plus de bénévoles que d'exilé.es. A réguler.

Depuis la rentrée, beaucoup d'observateur.rices aux permanences accueil.

Quelques - unes y sont maintenant très engagées et leur regard neuf est enrichissant.

L'inscription aux permanences reste fluctuante.

Certaines semaines, il est difficile de trouver un créneau libre. A d'autres, il faut battre le rappel.

Reste une interrogation récurrente sur la place que l'association fait aux bénévoles étrangers et aux jeunes.

Les permanences courrier nécessitent une maîtrise du français oral et écrit.

Il nous faudrait trouver des supports autres que les cours et permanences : activités culturelles, sportives, ...

Réflexion à poursuivre.

Dans ce contexte, il est décidé d'attendre avant d'organiser une prochaine réunion de nouveaux bénévoles.

## Questions diverses

### Organisation d'un bal folk avec le Camo

Le Bazarnaom est d'accord pour un bal dans ses locaux, mais n'a pas de disponibilité avant l'automne. Michel contacte les musiciens pour fixer une date.

### Point financier

Jean-Luc signale qu'après plusieurs années stables, les dons ont baissé de 5% en 2023.

Pas de diminution du nombre d'adhérent.es pour autant.

Loïc propose de demander une adhésion aux professionnel.les qui suivent les formations d'Elise.

## **Possibilité d'une embauche**

Monique et Anne ont fait ce jour le bilan du stage de Guennët, intervenante sociale qui termine un stage d'immersion très positif près d'Elise. Elle est intéressée par l'Asti, l'accès aux droits des exilé.es.

L'Asti reçoit beaucoup de demandes auxquelles Elise et les bénévoles ne sont pas en mesure de répondre. Guennët a le profil, les compétences pour un emploi à l'Asti, emploi qui nous avait été proposé par la DDETS dans le cadre de la domiciliation.

Georgina estime qu'un emploi à mi-temps pendant un an serait possible avec la subvention de fonctionnement qui nous a été versée.

Une évaluation plus précise du coût sera demandée à S3A.

Il faut réfléchir à une fiche de poste avec des tâches pour améliorer le service domiciliation et d'autres d'aide aux dossiers juridiques.

Vote à l'unanimité sur le principe d'une telle embauche. A suivre.

Prochain CA lundi 11 mars.